



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

**99<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 2 mars 2012, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser ..... (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Körösi (Hongrie),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

## Point 34 de l'ordre du jour (suite)

### Prévention des conflits armés

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je voudrais rappeler aux membres que, comme indiqué à la 97<sup>e</sup> séance plénière, le débat sur le point 34 de l'ordre du jour et l'alinéa 34 a) se tiendra à une date qui sera annoncée ultérieurement.

Les membres se souviendront également qu'à sa 97<sup>e</sup> séance plénière du 16 février 2012, l'Assemblée générale a adopté, au titre du point 34 de son ordre du jour, la résolution 66/253, intitulée « La situation en République arabe syrienne ». Conformément au paragraphe 12 de cette résolution, l'Assemblée va maintenant entendre un rapport du Secrétaire général sur l'application de ladite résolution.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je fais le présent rapport suite à la demande formulée dans la résolution 66/253, en date du 16 février. Étant donné la gravité de la situation, je voudrais assurer les membres que nous tiendrons l'Assemblée générale régulièrement informée.

Nous avons tous suivi avec une inquiétude croissante les événements qui se sont produits en Syrie cette semaine. Il y a eu des bombardements à l'artillerie lourde et des tirs de char dans des quartiers densément peuplés à travers le pays. Hier, une attaque de grande envergure a été lancée contre Homs. De toute évidence, il y a eu de nombreuses victimes civiles. Nous continuons à recevoir de sinistres informations faisant état d'exécutions sommaires, de mises en détention arbitraires et d'actes de torture.

À Homs, à Hama et ailleurs, les combats très violents ont obligé les civils à se terrer dans leurs maisons, sans nourriture, sans chauffage, sans électricité, sans soins médicaux et dans l'impossibilité d'évacuer les blessés ou d'enterrer les morts. La population en est réduite à faire fondre de la neige pour obtenir de l'eau potable. Cet assaut féroce est d'autant plus choquant qu'il a été lancé par le Gouvernement lui-même, qui s'en prend de manière systématique à son propre peuple. Tout le monde s'accorde sur le fait que nous devons agir face à l'escalade de cette crise.

Hier, le Conseil de sécurité a déploré la détérioration rapide de la situation humanitaire et a demandé que l'accès des travailleurs humanitaires soit garanti. Je me félicite de la déclaration claire et ferme du Conseil.

Le Conseil des droits de l'homme, qui s'est réuni à Genève, a condamné les violations « généralisées et systématiques » des droits de l'homme et a exigé qu'il soit immédiatement mis fin à la violence.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

12-24973(F)



Document distribué

Recycle



Je regrette au plus haut point que M<sup>me</sup> Valerie Amos, Coordinatrice des secours d'urgence des Nations Unies, n'ait pas été autorisée à se rendre en Syrie en dépit des assurances données à maintes reprises à ce sujet. Une fois de plus, j'exhorte les autorités à l'autoriser à effectuer une visite dans le pays le plus tôt possible, afin que les travailleurs humanitaires puissent avoir accès aux nombreux milliers de personnes qui ont désespérément besoin d'aide.

Aujourd'hui, des équipes du Comité international de la Croix-Rouge et de la Société syrienne du Croissant-Rouge arabe ont été autorisées à entrer dans la ville de Homs, mais elles attendent encore l'autorisation de pénétrer dans le quartier de Bab Amr.

Il est essentiel que les travailleurs humanitaires soient autorisés à venir en aide aux civils dans les zones les plus durement touchées de la ville. À l'heure où je parle, l'aide ne peut toujours pas parvenir à ceux qui en ont besoin.

Comme les membres de l'Assemblée le savent, l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, S. E. M. Kofi Annan, quittera New York ce soir. Au cours des deux derniers jours, il a mené des consultations intensives avec les États Membres, notamment les membres du Conseil de sécurité et du Groupe des États arabes, ainsi que la Mission syrienne et les autres acteurs concernés. Il prévoit de se rendre au Caire la semaine prochaine pour consulter le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, ainsi que dans un certain nombre d'autres capitales de la région, notamment Damas. Mon prédécesseur a entrepris une mission difficile, où il va devoir faire face à des problèmes considérables. Il a besoin de l'appui total et unanime de la communauté internationale, qui doit s'exprimer d'une seule voix.

Je voudrais maintenant entrer dans le détail de la situation, relativement à l'aggravation de la crise humanitaire, au tableau de plus en plus sombre qui se fait jour sur le plan des droits de l'homme et au processus politique qui conduira, nous l'espérons, à une évolution de la situation.

Le Secrétariat a envoyé une note verbale à la Mission permanente de la Syrie pour lui demander de faire le nécessaire pour répondre aux conditions clairement énoncées dans la résolution 66/253, en date du 16 février. Nous avons reçu une réponse hier.

Le Secrétariat a également prié la Ligue des États arabes de lui fournir des informations sur les mesures

prises par les États Membres à l'appui de l'initiative dont elle est l'auteur. J'ai été, au cours des deux dernières semaines, en contact étroit avec son Secrétaire général. Je l'ai rencontré la semaine dernière à Londres et me suis encore entretenu avec lui hier.

Le Gouvernement syrien ne s'est pas acquitté de la responsabilité qui lui incombe de protéger sa population. La population civile doit faire face dans plusieurs villes à des assauts militaires. L'usage disproportionné de la force que font les autorités syriennes a poussé des forces d'opposition auparavant pacifiques pour l'essentiel à prendre les armes, dans certains cas. Mais soyons clairs, la puissance de feu de l'opposition apparaît minime face aux armes lourdes qu'utilise l'armée syrienne. Des groupes extrémistes armés ont également profité de la situation pour commettre des actes terroristes, en particulier à Damas et Alep.

Si les difficultés d'accès persistantes font qu'il est impossible de confirmer le nombre de victimes, il y a tout lieu de croire, d'après les informations crédibles dont nous disposons, que le nombre total de personnes tuées depuis mars de l'année dernière est largement supérieur à 7 500, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. À plusieurs occasions, le taux de mortalité journalier a dépassé 100 personnes.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés comptabilise aujourd'hui environ 25 000 réfugiés dans les pays voisins. Le nombre de personnes déplacées est compris entre 100 000 et 200 000.

Le Gouvernement syrien a également opposé une résistance à la demande de l'Assemblée concernant l'accès libre et sans entrave à accorder aux organes de presse internationaux. Des journalistes ont par ailleurs été tués ou blessés aux côtés de membres de la population dont ils étaient venus relater la situation actuelle.

En ce qui concerne la situation des droits de l'homme, l'Assemblée a demandé au Gouvernement syrien de mettre immédiatement fin à toutes les violations des droits de l'homme et aux attaques contre des civils, de protéger sa population et de respecter pleinement les obligations que lui impose le droit international. À l'évidence, les autorités syriennes ne se sont pas exécutées. Dans un rapport publié le 22 février (A/HRC/19/60), la commission d'enquête internationale sur la Syrie conclut à des violations massives, systématiques et flagrantes des droits de l'homme par les forces du Gouvernement syrien, qui constituent des

crimes contre l'humanité, apparemment au su et avec l'assentiment des échelons les plus élevés de l'État.

Le rapport de la commission conclut également que les groupes armés antigouvernementaux ont eux aussi commis des atteintes aux droits de l'homme mais sans commune mesure, que ce soit par leur ampleur ou leur organisation, avec celles commises par les autorités.

La commission a d'autre part eu de nouvelles informations selon lesquelles les forces de sécurité et les *chabbiha* faisaient usage de balles réelles contre des manifestants pacifiques dans tout le pays, et que le Gouvernement a mené des représailles en réaction à des appels de l'opposition à la grève.

La liberté d'expression reste soumise à des restrictions rigoureuses, et de nombreux militants des droits de l'homme, activistes, manifestants et journalistes sont arrêtés et placés en détention dans tout le pays. Nous recevons des rapports de toutes parts faisant état de tortures en détention, y compris contre des enfants.

Face à l'aggravation de la situation dans le pays sur le plan des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme a adopté hier une résolution qui condamne fermement l'emploi de la force contre des civils, les exécutions arbitraires, le meurtre et la persécution de manifestants, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes, la détention arbitraire, les disparitions forcées, l'entrave à l'accès aux soins médicaux, la torture, les violences sexuelles et les mauvais traitements, y compris contre des enfants.

La résolution demande par ailleurs au Gouvernement d'autoriser l'accès libre et sans entrave des organismes des Nations Unies et des organisations humanitaires pour qu'ils puissent procéder à un examen complet des besoins à Homs et dans d'autres zones et de permettre aux organisations humanitaires de fournir des secours en nature et des services vitaux, en particulier à Homs, Dar'a, Zabadani et dans d'autres régions assiégées.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la crise. Nous devons également aider à amener une transition politique dirigée par les Syriens vers un système politique démocratique et pluraliste, comme le préconise l'Assemblée générale. Pourtant, à ce jour, la communauté internationale ne s'est pas acquittée de sa responsabilité. En effet, l'action – ou plutôt l'inaction – de la communauté internationale semble avoir encouragé les autorités syriennes dans

leur répression sauvage de leurs concitoyens. La militarisation accrue de l'opposition syrienne n'est pas la solution.

La communauté internationale doit de toute urgence s'unir pour faire pression sur les autorités syriennes et toutes les autres parties afin qu'elles mettent un terme à la violence. Elle doit insister, en s'exprimant d'une seule voix, pour que les autorités syriennes autorisent les travailleurs humanitaires internationaux à accéder aux populations, ce qui serait un premier pas essentiel vers un règlement pacifique de la situation.

C'est dans cet objectif que nous avons, avec le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Elaraby, annoncé la nomination de Kofi Annan au poste d'Envoyé spécial conjoint pour la Syrie. M. Annan s'attachera à mettre fin à la violence et aux violations des droits de l'homme et à œuvrer à un règlement pacifique de la crise. Il importe de veiller à ce que le processus de médiation entrepris par la communauté internationale suive un axe unique.

Au nombre des efforts déployés à l'appui de l'initiative de la Ligue des États arabes en vue d'un règlement pacifique de la crise il faut également citer la réunion la semaine dernière des amis du peuple syrien, en Tunisie, qui a rassemblé les représentants de plus de 65 pays et organisations. Cette réunion a mis en évidence le large appui dont bénéficie le peuple syrien de la part de la communauté internationale et signifié fermement aux autorités syriennes que l'heure était venue d'arrêter l'effusion de sang.

La voie d'un règlement pacifique de la crise syrienne est malaisée mais claire. Premièrement, il faut mettre immédiatement fin aux meurtres et à la violence. Les travailleurs humanitaires internationaux doivent être autorisés à entrer dans le pays. Deuxièmement, il est de toute évidence essentiel d'instaurer un dialogue politique ouvert entre tous les acteurs syriens. La communauté internationale doit aligner son action sur le processus dirigé par l'Envoyé spécial conjoint. Pour réussir, il aura besoin de tout notre appui, sans exceptions. Il est temps que la communauté internationale parle d'une seule voix, haut et fort.

Les divisions persistantes incitent les autorités syriennes à poursuivre sur la voie sans issue de la violence. Le retard que continue de prendre l'action humanitaire ne fait que causer davantage de souffrances humaines. La violence continuelle sur le terrain risque de tourner à la guerre civile ouverte et de donner lieu à

des troubles interconfessionnels qui pourraient revenir hanter le pays pendant des générations.

Les enjeux sont considérables, surtout pour la population syrienne, de même que pour la communauté internationale. Nous devons agir d'urgence et de façon concrète. Je remercie l'Assemblée de son appui.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : J'ai entendu, tout comme tous les membres de l'Assemblée, la déclaration prononcée par le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, au sujet de l'application de la résolution 66/253 de l'Assemblée générale, adoptée il y a deux semaines environ. Je me permettrai, au nom de mon gouvernement, de revenir ici sur le contenu de la déclaration du Secrétaire général, en précisant que je respecte personnellement le Secrétaire général, Ban Ki-moon, dont je m'enorgueillis de l'amitié de longue date, et que je pense que, dans le monde diplomatique, comme le dit le proverbe, les divergences d'opinion n'altèrent pas l'amitié.

Je sais pertinemment que l'attention que le Secrétaire général prête à la situation en Syrie s'explique par l'intérêt personnel qu'il lui porte et sa profonde préoccupation pour les questions relatives aux droits de l'homme en général. Cependant, la teneur de l'allocution qu'il vient de faire n'est en rien rassurante pour le Gouvernement de mon pays. Je pense que cette déclaration va davantage dans le sens d'une détérioration de la situation que dans le sens d'une solution. Je dis cela d'emblée car j'ai été surpris, comme de nombreuses autres personnes, de la manière dont la situation en Syrie a été traitée, à coups de propos incendiaires, à la limite de la condamnation du Gouvernement d'un pays fondateur de cette organisation mondiale, et tout cela sur la seule foi de rapports et d'opinions d'opposants à la Syrie résidant à l'étranger, installés dans les capitales d'États qui se déclarent ouvertement hostiles à la Syrie, ainsi que de rapports de services de renseignements d'autres États qui visent non seulement un changement de régime en Syrie, comme ils le disent, mais maintenant un changement d'État. Car ils sont passés à une étape plus dangereuse et plus brutale, le changement d'État en Syrie, et ce, dans un sentiment qui nous rappelle celui qui caractérisait dans les années 50 et 60 les relations avec des États Membres de cette organisation mondiale,

États réputés souverains, pour reprendre l'expression qu'ils ont eux-mêmes l'habitude d'employer, les républiques bananières.

L'écheveau que constituent, avec leurs chevauchements et leur ambivalence, les efforts déployés par l'ONU pour aider les Syriens – le Gouvernement, le peuple et l'opposition – à trouver la meilleure voie permettant un accord de sortie de crise défie toute explication : comment est-il possible en effet d'écouter la déclaration que vient de faire le Secrétaire général et de comprendre dans le même temps que le Secrétaire général et l'ONU souhaitent envoyer dans la région, y compris la Syrie, une personnalité de haut niveau hautement respectée, M. Kofi Annan, pour une mission de la plus grande importance? Comment concilier ces deux éléments? Comment faire concorder un discours incendiaire, hostile, diffamatoire, d'une part, et, d'autre part, la volonté, partagée par un grand nombre d'États Membres, d'envoyer en Syrie une personnalité importante comme M. Kofi Annan proposer ses bons offices et sa coopération aux autorités syriennes en vue de mettre fin aux incidents douloureux qui se produisent dans mon pays?

Comment concilier ces deux aspects avec l'allégation de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence selon laquelle le Gouvernement syrien n'aurait pas accepté qu'elle effectue une visite en Syrie? Je ne sais pas comment M<sup>me</sup> Valerie Amos en est arrivé à cette conclusion, sachant que j'ai personnellement, autorisé cette visite au nom de mon gouvernement. J'ai personnellement informé les représentants du Secrétariat que le Gouvernement syrien acceptait cette visite et que nous lui demandions d'en préciser la date par les voies diplomatiques.

Comment peut-on prétendre aujourd'hui que la Syrie a refusé de recevoir M<sup>me</sup> Amos et accepté en même temps qu'elle effectue une visite dans le pays? D'où vient cette conclusion inexacte? C'est cette conclusion qui a incité les membres du Conseil de sécurité à appuyer une déclaration présidentielle faite à la presse avalisant pleinement les fausses allégations selon lesquelles le Gouvernement syrien avait refusé d'autoriser la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires à se rendre dans le pays.

Je viens de faire état d'une situation qui m'attriste considérablement, notamment la façon dont se sont comportés certains membres du Secrétariat de l'ONU. Il s'agit là d'une performance que l'on pourrait qualifier



par euphémisme de performance brouillon qui manque de sérieux.

Selon la déclaration du Secrétaire général, le Gouvernement syrien a failli à sa responsabilité de défendre son peuple. Il me semble que cela est doublement injuste. Premièrement, en vertu de la Charte des Nations Unies, chacun des gouvernements des États Membres de l'ONU est responsable de la protection de sa population contre toutes sortes de crimes, y compris l'anarchie, le désordre ou l'insécurité. C'est exactement ce qu'a fait le Gouvernement syrien.

Deuxièmement, les allégations selon lesquelles le Gouvernement syrien a failli à sa responsabilité de protéger son peuple cachent – et cela est impardonnable – de très nombreuses données qui, si elles avaient eu trait à un autre État que la Syrie, auraient entraîné une toute autre réaction du Secrétariat et de ses fonctionnaires.

Des chefs d'État et des ministres des affaires étrangères d'États Membres de l'Organisation parlent ouvertement du fait qu'ils fournissent des armes aux groupes armés en Syrie. Un autre État Membre de l'Organisation affirme ouvertement avoir fait don de 100 millions de dollars pour armer l'opposition syrienne. D'autres États mettent en place des sanctions étouffantes contre la Syrie, des sanctions qui affligent d'abord le peuple syrien, mais nous ne voyons pas cela sur les écrans des pays qui prétendent qu'ils ont à cœur d'aider la Syrie. Des éléments d'Al-Qaida ont été tués à Homs. Des combattants armés de nationalité autre que la nationalité syrienne ont été retrouvés en Syrie. Des journalistes, entrés clandestinement en Syrie, ont hélas péri durant les événements. Certains ont quitté la Syrie tout aussi clandestinement et personne n'en parle. Où est le respect du droit? Et pourquoi décide-t-on de ne pas tenir compte de l'entrée clandestine d'éléments d'Al-Qaida, de combattants et de journalistes étrangers, de centaines de millions de dollars et d'armes israéliennes en Syrie? Donnez-moi une seule raison, une seule bonne raison? Pourquoi ne parle-t-on pas de cela?

Le Secrétaire général qui, comme je l'ai dit plus tôt, est mon ami et un homme que je respecte, est induit en erreur et mal informé. Il a dit que la force de frappe de l'opposition armée est inférieure à celle des forces du Gouvernement. Est-ce logique? La puissance de feu des États Membres est-elle censée être inférieure à celle d'une opposition armée? Les mouvements d'opposition des autres États Membres sont-ils tous

armés? Devraient-ils l'être encore plus afin que leur puissance de feu soit la même que celle des forces gouvernementales?

Le Secrétaire général a dit également que la militarisation accrue de l'opposition syrienne n'est pas la solution. Je l'en remercie. Mais lorsqu'il parle d'augmenter l'armement, je suppose qu'il s'oppose à l'augmentation, et non pas à l'armement même. C'est là la position du Secrétariat? J'espère que tel n'est pas le cas, ou alors, ces simples propos du Secrétaire général – dits de bonne foi, car je le connais personnellement – seront interprétés par les groupes armés comme une couverture légale les autorisant à agir de manière criminelle en Syrie et à continuer de s'équiper d'armes en provenance des pays mêmes qui ont présenté le projet de résolution à cet organe.

Qu'en est-il de la position du Secrétariat s'agissant de la réunion de Tunis? Pourquoi le Secrétariat ne s'est-il pas dissocié de cette réunion qui a rassemblé un tiers des États Membres de l'ONU? Malgré cela, le Secrétariat de l'ONU a assisté à cette réunion. Comment le Secrétariat peut-il participer à un événement parallèle qui sort du cadre de la légalité internationale? Comment peut-on concevoir que l'ONU soit complice d'activités ouvertement hostiles à l'égard d'un État Membre de l'ONU?

Je voudrais dire clairement ici que la Syrie considère que l'adoption de la résolution 66/253, concernant la situation en République arabe syrienne, est une initiative erronée, car les règles juridiques stipulent que lorsque la prémisse est erronée, l'ensemble est erroné. La résolution ne satisfait pas aux conditions minimums de l'activité diplomatique à l'ONU.

Par exemple, le Gouvernement syrien n'a pas été consulté et le cercle très restreint des États co-auteurs de la résolution ont refusé de l'amender. La Fédération de Russie et d'autres pays ont proposé des modifications, mais ce groupe restreint d'États s'est refusé à toute négociation portant sur la teneur de la résolution, dans un mouvement caractérisé par l'égoïsme et l'étroitesse de vues, contraire à la Charte et aux normes fondamentales du droit international. C'est pourquoi nous nous sommes retrouvés avec une résolution tendancieuse par excellence, une résolution unilatérale, subjective et qui n'a rien à voir avec ce qui se passe sur le terrain en Syrie.

La résolution ignore ouvertement les réformes sérieuses engagées en Syrie, fait fi des activités

criminelles menées par des groupes terroristes armés et appuie les résolutions injustes de la Ligue des États arabes. Il s'agit d'une violation de la souveraineté de la Syrie. Cela ne fait qu'intensifier les tensions au lieu de régler la situation. Par ailleurs, la résolution appuie explicitement et de manière irresponsable les groupes armés, sous couvert de fournir toutes sortes d'appui matériel à l'opposition. Cette imposition à la Syrie de sanctions injustes, qui ont des répercussions directes sur la vie quotidienne de son peuple, montre à l'évidence que nous avons à faire à un groupe d'individus qui agissent de façon subjective et ne respectent pas les règles établies à l'ONU. À titre d'illustration de cet état de choses, je citerai les exemples suivants.

Premièrement, je voudrais mentionner avec quelle insistance on s'empresse d'organiser à la hâte des séances sur la Syrie, au titre de points de l'ordre du jour totalement différents les uns et des autres. Les membres se souviendront que nous avons déjà soulevé cette question. Dans une déclaration antérieure, nous avons indiqué que passer du point de l'ordre du jour « La situation au Moyen-Orient » au point intitulé « Prévention des conflits armés » et enfin au point « Droits de l'homme » révèle clairement l'existence d'un problème juridique et de procédure quant à la manière dont l'Organisation aborde la situation en Syrie.

Deuxièmement, les séances de l'Assemblée générale ont été parfois organisées en violation des procédures de l'ONU.

Troisièmement, une séance a été organisée sans consulter ni informer au préalable le Gouvernement syrien.

Quatrièmement, le Secrétariat a violé la procédure à plusieurs reprises. Ces violations sur le fond et la forme illustrent clairement la façon dont la Syrie est prise ouvertement pour cible sous couvert d'une prétendue légitimité internationale, dans le silence suspect de certains et avec la complicité encore plus suspecte d'autres. Tout ceci est une preuve claire de la subjectivité et de la partialité sans bornes qui caractérisent l'examen de la situation en Syrie.

Il est inconcevable qu'un rapport oral sur l'application d'une résolution soit fait avant la publication du rapport écrit, et surtout avant d'attendre la réaction du Gouvernement syrien. Le Secrétaire général déclare que le Secrétariat a prévenu le Gouvernement syrien le 16 février. La vérité, plus exactement, est que nous avons reçu cette communication le 29 février. Nous

l'avons transmise à Damas, qui nous a envoyé une réponse hier, en moins de 24 heures. Nous avons ensuite transmis cette réponse au Secrétariat. Tout ceci prouve que les pressions exercées sur la Syrie ont un objectif purement politique. Elles n'ont pour but que de servir les intérêts des ennemis déclarés du Gouvernement et du peuple syriens, dans le cadre d'une manœuvre visant à utiliser les Nations Unies pour porter atteinte aux droits de la Syrie au sein de l'Organisation.

La Syrie a pris des mesures très louables en un très court laps de temps, en vue de mettre en place un programme global de réformes nationales pour répondre aux attentes légitimes du peuple. Je le répète, il s'agit de revendications légitimes du peuple. Les réformes ne sont pas comparables à une dose unique de médicaments qu'on prend quand on est malade. Comme les membres le savent, les réformes sont un processus continu. C'est pourquoi les revendications de réformes sont légitimes, où que ce soit. On ne peut pas s'opposer à des revendications légitimes. Les réformes sont rejetées par ceux qui les utilisent comme un slogan pour régler des comptes anciens, déstabiliser un État ou le détruire.

Le programme de réformes nationales a abouti à l'adoption d'une nouvelle Constitution qui garantit l'établissement d'un État démocratique syrien fondé sur le pluralisme politique, la défense des droits et libertés fondamentaux et l'état de droit. La Constitution limite la durée du mandat du Président de la République. À cet égard, je ne peux qu'exprimer ma tristesse de voir que le Secrétaire général a omis de mentionner ce point important. Il s'agit d'une évolution importante que le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a également omis de mentionner dans son exposé au Conseil de sécurité il y a deux jours, alors que nous avons fourni au Secrétariat et aux hauts fonctionnaires de l'Organisation des dizaines de communications et de rapports décrivant en détail les efforts du Gouvernement syrien pour renforcer les réformes en cours.

Je ne prétends pas qu'il n'y a pas de problèmes en Syrie, ou qu'il n'existe pas d'opposition en Syrie. Je ne prétends pas qu'il n'est pas nécessaire de mener des réformes en Syrie. Je dis simplement que certains ne devraient pas faire du tort à une opposition syrienne de bonne foi en poursuivant des objectifs hostiles qui en principe portent préjudice à la Syrie. Ceux qui veulent manipuler l'opposition nationale honnête ne font que nuire, dans les faits, à l'opposition et à ses chances de renforcer le processus de réforme dans le pays.

Parallèlement au programme de réformes, le Gouvernement a continué à appeler les différentes factions à un dialogue national.

Tous les Syriens, indépendamment de leurs affiliation et orientation politiques, ont été invités à participer à un dialogue national visant à répondre à leurs aspirations. Néanmoins, certains pays de la région et des États membres de la Ligue des États arabes et d'autres pays étrangers bien connus tentent continuellement de persuader l'opposition qu'elle ne doit pas s'asseoir à la table des négociations pour participer à un dialogue national ni déposer les armes.

Les membres de l'Assemblée se rappelleront de la position très claire et ouverte récemment adoptée par la porte-parole du Département d'État des États-Unis. Ce pays et d'autres accueillent les dirigeants de l'opposition armée sur leurs territoires, organisent des conférences en leur honneur et leur fournissent des armes, des fonds et un appui logistique et technique. Leur objectif est de permettre à l'opposition de continuer à commettre des actes de terrorisme contre les infrastructures syriennes et de cibler les fils d'une même nation. Comment est-il possible de relier l'opposition nationale honorable au déraillement de trains chargés de provisions et de fioul de chauffage et à la destruction d'oléoducs et de gazoducs, de trains et d'autres infrastructures essentielles?

Une opposition nationale honnête qui veut participer à la gestion des affaires nationales dans le cadre d'un partenariat – aspiration pleinement légitime – s'accommoderait-elle vraiment de la destruction des infrastructures du pays? Quel intérêt y a-t-il à détruire la raffinerie de pétrole de Homs? Quel intérêt y a-t-il à voler du carburant sur les routes et les autoroutes syriennes? Tous ces éléments sont essentiels à la production d'électricité.

La Syrie n'a pas été surprise par les déclarations explicites faites il y a quelques jours par le Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite et le Premier Ministre du Qatar, qui ont réaffirmé la nécessité d'armer l'opposition syrienne. Non, il n'est pas surprenant qu'ils aient exprimé leur volonté de le faire. Je ne parle même pas du fait que la Libye a annoncé qu'elle était prête à donner 100 millions de dollars à l'opposition armée syrienne.

Mon pays réaffirme que la fourniture d'armes à l'opposition n'est pas une pratique nouvelle; elle a commencé il y a longtemps. Cependant, elle est aujourd'hui admise ouvertement et officiellement. Les

capitales mondiales l'ont entendu. Les forces nationales de sécurité ont trouvé des armes, dont la plupart sont israéliennes, dans des quartiers de Homs après que la ville ait été libérée du joug des groupes armés.

Certaines parties tentent sans relâche de manipuler les événements en Syrie par le biais des médias et d'orchestrer les événements au niveau politique en utilisant les secours humanitaires comme excuse pour détruire la Syrie. Elles s'en servent comme prétexte pour mener des politiques qui n'ont rien à voir avec ce qu'elles tentent véritablement d'accomplir ou avec ce qu'elles prétendent vouloir changer à la situation humanitaire en Syrie. La fausse idée qu'elles cherchent à véhiculer est celle d'un gouvernement que l'on prétend être à l'origine d'une crise humanitaire dans son propre pays. C'est absolument faux. La plus grande partie du pays vit dans des conditions normales, et des efforts inlassables sont déployés pour fournir les services nécessaires à tous les citoyens et assurer l'approvisionnement en fournitures médicales et en vivres et la prestation des services dans de nombreuses régions, en particulier celles où des actes de violence ont été commis et où des civils sont utilisés comme boucliers humains par des groupes armés.

Nous ne prétendons pas que la situation humanitaire dans ces régions est parfaite. Nous ne nions pas que la qualité des services fournis par l'État dans ces régions s'est détériorée. Mais les raisons principales de cette détérioration sont les attaques armées et les actes de vandalisme commis dans certaines régions ainsi que les sanctions économiques unilatérales et illégales imposées par certains États en vertu de la résolution 66/253. Ces sanctions ont des effets dévastateurs sur la vie quotidienne. Elles empêchent l'arrivée de médicaments, de vaccins, de vivres et de carburant, ainsi que la fourniture d'électricité et les transferts de fonds nécessaires pour acheter ces articles.

La Syrie a récemment reçu une délégation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Amos, avec qui elle a coopéré. Des équipes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été invitées et se trouvent à Homs à l'heure actuelle, et elles travaillent en toute liberté. Il y a trois jours, ces équipes ont essayé de faire sortir les corps de deux journalistes – un Français et une Américaine – mais les groupes d'opposition armée ont refusé de rendre leurs corps et les ont gardés pendant trois jours.

Nous accusons certains des États instigateurs de la résolution 66/253 d'être directement impliqués dans le

bain de sang en Syrie. Ils complotent contre la stabilité et la sécurité de la Syrie, son intégrité territoriale, son unité et son indépendance politique. Depuis cette tribune, nous déclarons tenir ces pays pour responsables de ces actes irresponsables, qui violent les principes fondamentaux du droit international et ceux consacrés par la Charte des Nations Unies.

Nous prions le Secrétaire général d'accorder personnellement la plus haute importance à cette question, d'autant que les dirigeants et les ministres des affaires étrangères de ces pays, comme le sait très bien le Secrétaire général, ont déclaré ouvertement, comme je l'ai déjà indiqué, qu'ils appuyaient l'opposition syrienne et lui fournissaient des armes, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le Secrétaire général doit contribuer activement au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans une région en ébullition où la situation risque d'exploser à tout moment.

Dès lors, nous demanderons des comptes à tous les responsables de l'escalade des tensions, de la propagation de la violence et de l'instabilité dans la région et à tous ceux qui n'ont pas assumé pleinement leurs responsabilités à cet égard.

Nous et le reste de la communauté internationale attendons depuis quatre longues années que l'ONU reconstruise les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza. Comme le savent les membres de l'Assemblée, ces écoles ont été détruites au cours d'attaques israéliennes fin 2008, et il a fallu attendre quatre ans pour que leur reconstruction commence.

Nous n'avons pas assisté à un empressement semblable à celui observé aujourd'hui en vue de faire pression sur Israël et ses défenseurs pour secourir le peuple palestinien.

Je ne fais pas de comparaison ici, je ne compare pas; mais la comparaison s'impose d'elle-même, car nous n'observons pas une telle ardeur de la part de certaines délégations et de certains hauts fonctionnaires du Secrétariat, pour simplement reconstruire les écoles de l'UNRWA. D'autres battent tambour pour la guerre, en Israël et en dehors d'Israël. Les membres sont au courant des scénarios élaborés en vue de mener une agression contre tel ou tel État dans notre région.

Mais cela n'a offensé personne, n'a amené personne à faire des commentaires ou à dire que cela est contraire aux principes consacrés par la Charte et

aux principes du droit international, comme si certains avaient décidé de faire de nos populations un champ d'essais, un laboratoire pour mener des expériences politiques et militaires et en matière de sécurité et de renseignements. Le principe de responsabilité ne s'applique pas aux responsables israéliens et à leurs déclarations. Il ne s'applique pas non plus à d'autres, que je ne souhaite pas nommer, mais chacun sait à qui je fais référence. Il s'agit de scénarios de guerre et d'agression contre des États Membres de cette Organisation mondiale, et personne n'y prête attention, personne ne fait de commentaires, personne ne désapprouve, personne ne condamne.

Je peux dire que la loi de la jungle est peut-être plus clémente que la jungle dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Il y a au moins une loi dans la vraie jungle. Mais maintenant, il semble que le terme « loi » ait déserté la jungle elle-même.

Pour terminer, et je m'adresse en premier lieu à mon ami, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, que je respecte, pour qui j'ai de la considération, et dont je connais la très grande humanité. Je lui dis, et par son intermédiaire, à tous les membres : aidez la Syrie – son gouvernement et son peuple – à faire face au problème humanitaire dont souffrent certaines parties du pays. Aidez-la Syrie, conformément aux dispositions de la Charte, conformément aux principes du droit international. Aidez-la Syrie en vous abstenant d'encourager la poursuite de l'effusion de sang en Syrie, dont celui des membres de l'opposition. Cette opposition est syrienne, et elle est en grande partie patriote et honorable. Les médias tendancieux la provoquent, l'exploitent et l'incitent à faire couler le sang.

Tout cela est incorrect, et si cela avait lieu dans n'importe quel autre État Membre de cette Organisation mondiale, la situation nous aurait conduits à tenir les mêmes propos. L'opposition a besoin de quelqu'un qui lui conseille de prendre part au dialogue national global, de rechercher la réconciliation, de s'engager dans un véritable partenariat avec les autres Syriens pour édifier une patrie pour tous, qui n'exclue personne.

Chaque victime qui tombe en Syrie appartient à la patrie. Nous déplorons ces pertes, qui nous dérangent et nous attristent énormément. Aidez-nous à mettre fin à l'effusion de sang en mettant un terme aux provocations médiatiques, à ces flots de mensonges et à la contrebande d'armes, et en encourageant les éléments extrémistes de l'opposition basés à l'étranger à prendre part à un véritable dialogue avec le Gouvernement afin qu'ils



trouvent une place et un rôle dans l'édification de la nation à laquelle ils aspirent, et à laquelle nous aspirons.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je reconnais la grande latitude laissée aux membres pour aborder et évoquer différentes questions, mais je remercie le représentant de la République arabe syrienne d'avoir fait part de son respect pour le Secrétaire général de l'ONU et pour le plus haut organe représentatif de notre Organisation, d'après ce que j'ai cru comprendre.

**M. Al- Mouallimi** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je tiens à préciser que je prends la parole au nom du Royaume d'Arabie saoudite et au nom des pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Je remercie le Président d'avoir organisé la présente séance ainsi que le Secrétaire général pour sa déclaration détaillée et claire.

Les États membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe se félicitent vivement de la désignation de S. E. M. Kofi Annan en tant qu'Envoyé spécial conjoint du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Le Conseil considère que le choix de M. Annan, avec sa réputation mondiale, ses compétences remarquables et sa grande impartialité, reflète la volonté de la communauté internationale de rassembler toutes les énergies pour trouver une issue à la crise syrienne et mettre fin aux souffrances du peuple frère de Syrie, conformément à l'initiative de la Ligue des États arabes (voir S/2012/71, annexe) et à la résolution 66/253.

Depuis que le Conseil de sécurité n'a pas réussi à adopter une résolution sur la situation en Syrie, en raison de l'exercice déplorable du droit de veto par certains membres du Conseil, le régime syrien considère qu'il a reçu le feu vert pour écraser les citoyens isolés en Syrie et étouffer leur révolution. Il se comporte comme s'il participait à une course contre la montre, afin d'achever sa mission avant que la communauté internationale ne se mette de nouveau en branle.

Nous avons assisté à une escalade continue des attaques perpétrées contre les civils, et le nombre des victimes augmente de jour en jour. Hier soir, nous avons vu les forces syriennes investir Baba Amr, et nous avons assisté à l'échec moral de la communauté internationale. C'est comme si nous assistions à un nouveau Srebrenica, comme si la communauté internationale n'avait tiré aucun enseignement des événements du Rwanda, du Kosovo et de Gaza.

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, le Conseil de sécurité est appelé à assumer ses fonctions juridiques et à assumer sa responsabilité morale en réclamant la cessation des violences; en prenant toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux actions de la machine à tuer syrienne; en sauvant les civils assiégés à Homs, à Hama et dans d'autres villes syriennes; et en fournissant une assistance médicale et humanitaire aux populations civiles touchées.

Le Conseil doit également appuyer la mission de M. Kofi Annan, Envoyé spécial de l'ONU et de la Ligue des États arabes, qui s'efforce de trouver une solution politique qui garantisse le droit du peuple syrien de vivre dans la dignité, la prospérité et la sécurité. Une telle solution devrait reposer sur l'unité nationale de tous les segments de la population syrienne, indépendamment des affiliations politiques, communautaires, ethniques ou religieuses, et sur la feuille de route de la Ligue des États arabes, qui bénéficie de l'appui de l'Assemblée générale et doit inclure le déploiement d'une force conjointe de l'ONU et de la Ligue des États arabes chargée de maintenir la paix et la sécurité en Syrie.

Le Royaume d'Arabie saoudite et les autres États membres du Conseil de coopération du Golfe sont prêts à prendre la tête de tout effort conjoint visant à sauver le peuple syrien et à renforcer sa capacité à se protéger contre ses propres autorités qui, en versant le sang de leur peuple, ont perdu toute légitimité. Les États membres du Conseil de coopération du Golfe imputent à la communauté internationale en général, et au Conseil de sécurité en particulier, et plus précisément aux puissances qui ont exercé le droit de veto, la responsabilité morale des événements que connaissent aujourd'hui Baba Amr et Homs. L'histoire et la conscience les tiendront pour responsables de ne pas avoir répondu à l'appel à l'aide du peuple syrien.

**M. Abdelaziz** (Égypte) (*parle en arabe*) : Le 19 mars, l'Égypte a, au nom de plusieurs autres États, soumis le projet de résolution qui a ensuite été adopté en tant que résolution 66/253. Aujourd'hui, je voudrais m'adresser à l'Assemblée générale à titre national.

Je tiens d'emblée à remercier le Secrétaire général pour son rapport remarquable présenté à l'Assemblée générale, qu'il a établi conformément au paragraphe 12 de la résolution 66/253, le 16 février 2012, sur la situation dans la République arabe syrienne, laquelle ne cesse de se détériorer et d'avoir de graves répercussions politiques, sociales et économiques.

L'Égypte souhaite la bienvenue à l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui est aujourd'hui l'Envoyé spécial de l'ONU et de la Ligue des États arabes. Nous avons une confiance totale dans sa sagesse et sa perspicacité bien connues, de même que dans sa capacité à trouver des solutions innovantes qui renforceront le rôle de l'ONU face à l'aggravation de la crise en Syrie. L'Égypte réitère que la visite de l'Envoyé spécial est conforme à la résolution 66/253, aux résolutions adoptées par la Ligue des États arabes les 22 janvier et 12 février 2012, et au plan d'action convenu par la Ligue des États arabes et le Gouvernement syrien.

L'affirmation faite aujourd'hui selon laquelle la Syrie n'était pas partie à ces résolutions est fautive. La Syrie ne s'est pas opposée à la suspension de l'adhésion de la Libye à la Ligue des États arabes lorsque ce pays était le théâtre de violations. La Syrie a pris part à toutes les résolutions adoptées par la Ligue des États arabes, y compris la résolution visant à imposer une zone d'exclusion aérienne sur la Libye, qui a été adoptée par le Conseil de sécurité en tant que résolution 1973 (2011). La Syrie ne peut donc pas prétexter du fait qu'elle n'était pas partie aux résolutions adoptées par la Ligue des États arabes alors qu'elle-même participait à l'adoption de résolutions similaires sur la situation en Libye.

Les priorités de la mission de l'Envoyé spécial sont claires : la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités par toutes les parties – le Gouvernement et les groupes armés – et un accès inconditionnel de l'assistance humanitaire. L'Égypte appelle les autorités syriennes à autoriser la visite immédiate de M<sup>me</sup> Valérie Amos, conformément au devoir national qui incombe à la Syrie de protéger sa population et de coopérer avec l'ONU pour fournir des secours humanitaires à toutes les régions, dont Hama, Homs, Idlib, etc. Nous devons répondre aux besoins humanitaires du peuple frère de Syrie et assurer la cessation immédiate de toutes les violations des droits de l'homme, qui ont fait l'objet de résolutions successives du Conseil des droits de l'homme. La dernière en date de ces résolutions, adoptée hier, soulignait que la situation ne cessait de se détériorer. Elle rappelait la nécessité d'ouvrir une concertation active entre le Gouvernement et l'opposition, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, afin de trouver une solution acceptable pour tous les Syriens, et non pas simplement pour une communauté ou une secte particulières.

L'Égypte convient avec le Secrétaire général que la fourniture d'armes aux différentes parties ne fera

qu'aggraver la crise en la transformant en une guerre civile dont pâtira la région tout entière. En même temps, le Gouvernement syrien ne doit pas voir dans l'échec du Conseil de sécurité à adopter la résolution arabe l'autorisation de tuer et d'opprimer les manifestants. La mort, à ce jour, de plus de 7 500 personnes illustre la grave détérioration de la situation humanitaire et de la situation des droits de l'homme dans le pays frère de Syrie.

Nous espérons que la Syrie prendra conscience de la gravité de la situation et du fait que le rapport présenté aujourd'hui par le Secrétaire général sur la demande de l'Assemblée générale est le reflet honnête de la situation de plus en plus grave sur le terrain qui préoccupe la communauté internationale, et du refus explicite de la Syrie de respecter le droit international. Au sein de ce forum, le Gouvernement syrien récuse les informations détaillées portant sur la situation sur le terrain.

Le problème fondamental n'est pas de savoir qui tue, du Gouvernement syrien ou des groupes armés. Le problème, c'est que tous les jours des civils syriens innocents sont tués dans la rue, des personnes dont le seul péché est de vivre dans un pays dont le Gouvernement et les dirigeants refusent de s'acquitter de leur responsabilité de protéger leur propre peuple.

Il n'existe pas de problème de droit ou de procédure qui empêche de traiter de cette question. Il existe un seul problème, et il est d'ordre humanitaire : un peuple souffre aux mains d'un Gouvernement qui nie tout ce qui se passe sur le terrain, ce qui ne fait qu'aggraver la crise humanitaire meurtrière et destructrice que subit la population.

Nous prions le Secrétaire général de nous présenter, ici à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, des rapports périodiques sur l'évolution de la situation sur le terrain et sur les progrès réalisés par M. Kofi Annan dans le cadre de sa mission conjointe.

Nous espérons que M. Annan usera de son savoir-faire et de ses compétences pour réaliser ce que le Conseil de sécurité n'a pas réussi à faire jusqu'à présent et que l'Assemblée générale a tenté d'obtenir avec sa résolution, à savoir mettre un terme à la grave crise humanitaire qui sévit en Syrie.

**M. Khazae** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous avons exposé notre position sur la situation actuelle au Moyen-Orient et en Syrie

à la séance de l'Assemblée générale du 13 février (voir A/66/PV.96), et je ne reviendrai donc pas là-dessus.

Premièrement, en ce qui concerne la nomination de M. Kofi Annan en tant qu'Envoyé spécial en Syrie, je voudrais dire que, compte tenu de sa réputation de posséder une vaste expérience en matière de règlement des conflits dans différentes régions du monde, acquise durant ses nombreuses années passées à la tête de l'Organisation, et de sa renommée au niveau international, nous espérons qu'il s'acquittera de la tâche importante qui lui a été confiée en servant au mieux les intérêts du peuple syrien. La République islamique d'Iran est favorable à tout processus politique constructif, impartial et pacifique dirigé par les Syriens eux-mêmes. Nous sommes prêts à jouer un rôle dans ce processus. Nous espérons sincèrement que la mission de M. Annan aboutira à un arrêt rapide de la violence et à la poursuite du processus de réforme politique en Syrie afin de trouver une solution pacifique à la crise dans ce pays.

Il est toutefois regrettable que, depuis le début de la crise syrienne, certains pays aient pris des positions et fait des déclarations provocatrices qui risquent de compromettre toute possibilité de règlement politique, parce qu'appelant à un changement de régime, encourageant l'opposition à engager une lutte armée et poussant le pays à la guerre civile. Pour que la Syrie sorte aujourd'hui de la crise, il faut d'urgence cesser les ingérences étrangères et arrêter de fournir des fonds et des armes aux groupes d'opposition. Les populations situées dans les zones de conflit ont besoin de l'aide humanitaire. Or la présence de rebelles armés représente un obstacle pour venir en aide aux civils qui ont cruellement besoin d'une telle assistance.

La crise actuelle en Syrie est révélatrice du fait que les sanctions coercitives, les pressions et les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures syriennes ne feront qu'aggraver la crise politique et sociale. L'instabilité en Syrie aura de nombreuses répercussions négatives sur l'ensemble de la région. Notre objectif doit être d'élaborer un processus conduisant à une réconciliation politique générale et au renforcement de l'unité nationale et garantissant l'ordre public, la sécurité nationale, la stabilité et la prospérité du peuple syrien.

Nous pensons que le rôle du Secrétaire général et de son Envoyé spécial, S. E. M. Kofi Annan, est avant tout de faciliter le dialogue entre les groupes politiques syriens et le Gouvernement en vue de la mise en place

d'un processus politique dirigé par les Syriens, en tenant compte des réformes annoncées par le Gouvernement, en se fondant sur les aspirations des Syriens et en garantissant le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Cet appel doit être entendu par tous les groupes.

Mais ce que je voudrais surtout dire aujourd'hui, c'est que, même si nous accueillons favorablement la mission de M. Kofi Annan, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, nous devons pour notre part tous faire de notre mieux pour l'aider à s'acquitter de sa mission, sans envenimer davantage la situation et aggraver la crise. Nous devons donc faciliter un règlement pacifique et l'instauration d'un climat propice pour que M. Annan puisse faire son travail. Nous avons bon espoir que, grâce à sa réputation et avec l'aide du Secrétaire général, ses efforts aboutiront à une solution raisonnable à la crise syrienne.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé à exercer son droit de réponse. Je lui rappelle que les déclarations faites au titre de l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je suis désolé de demander à nouveau la parole. Je suis pourtant forcé de le faire suite à la déclaration de mon collègue, le représentant du Royaume d'Arabie saoudite, qui a proféré des menaces heurtant la sensibilité et incompatibles avec la grande expérience politique, historique et diplomatique de l'auditoire. Il a utilisé l'expression « régime » pour désigner le Gouvernement syrien. Personnellement, je n'accepterais pas qu'un tel terme soit employé pour décrire le Gouvernement saoudien frère et je n'utiliserais jamais une telle expression. Je le laisse réfléchir à cela en son âme et conscience et j'espère qu'à l'avenir il cessera d'employer cette expression, qui n'a pas sa place dans le langage diplomatique, même en cas de désaccord entre les parties.

Deuxièmement, le représentant du Royaume d'Arabie saoudite, s'exprimant au nom de son pays et des États membres du Conseil de coopération du Golfe, a appelé à l'envoi d'une force internationale et arabe conjointe pour maintenir la sécurité en Syrie, comme si il n'y avait ni sécurité ni État dans ce pays et comme si je ne représentais pas moi-même un État Membre fondateur de cette Organisation internationale. C'est à croire qu'un chaos incontrôlable règne et que les

forces de l'Arabie saoudite et du Conseil de coopération du Golfe sont nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité dans mon pays.

Dans une déclaration faite il y a deux semaines environ (voir A/66/PV.95), nous avons proposé d'adopter conjointement, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, un plan global visant à promouvoir la démocratie ainsi que la protection et le renforcement des droits de l'homme dans tous les États de la région, y compris les États membres du Conseil de coopération du Golfe, car ceux qui évoquent la Syrie avec une grande tristesse, convaincus qu'ils sont qu'elle est le théâtre d'une tragédie et d'une guerre civile, ne sont guère des modèles en matière de promotion de la démocratie et de protection des droits de l'homme.

S'il est nécessaire de déployer une telle force, alors, au nom de mon pays et de nombreux autres États Membres, je me porte volontaire pour envoyer des forces internationales, arabes et islamiques au Royaume d'Arabie saoudite afin de protéger les populations saoudiennes opprimées de la région d'Al-Qatif. Je me propose de le faire gratuitement. Nous ne voulons pas être financés par qui que ce soit.

Retirer ses forces de Bahreïn devrait être une autre priorité du Royaume saoudien. Ces forces répriment et violent les revendications légitimes du peuple frère bahreïnien. J'avais espéré que la présente séance ne se transformerait pas en débat interarabe, mais certains

font de leur mieux pour tomber dans ce piège. Du haut de cette tribune, je ne conseille à quiconque de nous provoquer parce que nous pourrions faire beaucoup de révélations sur les crises profondes qui secouent plusieurs Gouvernements et régimes dans la région arabe et ailleurs.

Un Arabe devrait avoir honte de comparer la rébellion armée relativement limitée qui sévit dans le petit quartier de Bab Amr à Homs – ville chère à tous les Syriens –, aux massacres de Srebrenica, du Rwanda, du Kosovo et de Gaza. Qu'un Arabe fasse de telles déclarations devant une organisation internationale est particulièrement irrespectueux et tendancieux. Les propos fallacieux de ce genre ne servent qu'à faire le jeu d'Israël et des ennemis de tous les Arabes.

Le nom officiel de mon pays est la République arabe syrienne. Ce n'est pas la « République arabe Assad ». En revanche, le Royaume d'Arabie saoudite porte le nom de ses dirigeants. Le nom du pays est lié au nom de la famille régnante; c'est pourquoi ce pays s'appelle le Royaume d'Arabie saoudite.

J'espère qu'on ne me provoquera pas davantage; ainsi, je n'aurai pas à faire d'autres commentaires désobligeants.

**Le Président par intérim ( parle en anglais ) :**  
L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 34 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 16 h 35.*